



**MAIRIE DE CABRIES**  
Hôtel de Ville  
Place Ange Estève  
13 480 CABRIES  
Tel : 04.42.28.14.00  
Fax : 04.42.28.14.20

# ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté n°2026/041/E

**Objet : Délégation de signature à Madame Stéphanie FERRIER**

**Le maire de la commune de Cabriès**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-19 ;

**Considérant** que Madame Stéphanie FERRIER, Assistante du service culture et patrimoine, remplit les conditions requises pour bénéficier d'une délégation de signature au regard de ses fonctions ;

**Considérant** la nécessité de garantir la bonne marche, l'efficacité et la continuité des services de la sécurité publique et de la police municipale ;

## **ARRÊTE** **en exécution des pouvoirs délégués susvisés,**

**ARTICLE 1** : Il est donné à Madame Stéphanie FERRIER, Assistante du service culture et patrimoine, délégation de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour la validation des factures attestant du service fait relevant de son service.

**ARTICLE 2** : Cette délégation prendra effet à compter la signature du présent arrêté. Cette délégation relevant du pouvoir discrétionnaire du maire, celle-ci peut la retirer à tout moment sans qu'il soit nécessaire de motiver sa décision et sans que ceci soit considéré comme une sanction disciplinaire.

**ARTICLE 3** : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié ; ampliation en sera transmise au Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'État.

**ARTICLE 5** : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Notifiée à Mme FERRIER,  
Le :  
A Cabriès  
Signature :

Fait à Cabriès, le 16 AVR. 2026

Le Maire  
Amapola VENTRON



Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20260416-A\_2026\_041\_E-AI  
Date de télétransmission : 16/04/2026  
Date de réception préfecture : 16/04/2026